

DEMANDE DE COMPÉTITIONS PROVINCIALES DE PATINAGE QUÉBEC

1. EXIGENCES TECHNIQUES

Nom de la compétition	Période	Nombre de jours	Nombre de glace	Hébergement	Exigences : Nombre salles Nombre chambres
Championnats québécois d'été	1 ^{re} fin de semaine suivant le congé civique en Ontario	4	4	Minimum 75 chambres	12 chambres pour les patineurs 3 salles (ou chambres) par aréna pour les officiels 5 salles : <ul style="list-style-type: none"> • Stage de formation et réunions • Salle de repas • Développement des patineurs (3)
Souvenir Georges-Éthier + Sous-Section	Dernière fin de semaine de septembre ou 1 ^{re} semaine d'octobre	4	2 3 le vendredi et le samedi	Minimum 45 chambres	9 chambres pour les patineurs (3 par glace) 3 salles (ou chambres) par aréna pour les officiels 3 salles : <ul style="list-style-type: none"> • Stage et réunions • Salle de repas • Développement des patineurs
Championnats « A » section	1 ^{re} semaine novembre	4	3 (dont une pour les pratiques seulement)	Minimum 50 chambres	9 chambres pour les patineurs (3 par glace) 3 salles (ou chambres) par aréna pour les officiels 3 salles : <ul style="list-style-type: none"> • Équipe du Québec • Salle de repas • Salle pour les juges à l'essai
Championnats « B » section + Régionaux de patinage synchronisé	1 ^{re} semaine Février	4	2	Minimum 50 Chambres + Prévoir assez de chambres pour accommoder les équipes de synchro	9-11 chambres pour les patineurs (6-8 pour le synchro et 3 pour les Section B) 3 salles (ou chambres) par aréna pour les officiels 1 salle : Salle de repas Synchro Gradins 1000 places minimum Espace pour entraînement hors glace et remise des médailles (un atout)
Finale provinciale STAR / Michel-Proulx & Finale provinciale des Jeux de la participation	Mars	3	2	Minimum 45 chambres	4 chambres pour les patineurs 3 salles (ou chambres) par aréna pour les officiels 1 salle : Salle de repas

*** Si les glaces se trouvent dans le même aréna, il est possible de jumeler les salles afin d'avoir une seule salle pour les spécialistes de données, une seule pour les officiels et une seule pour les juges à l'essai.

1.2 Note sur les infrastructures requises :

- Les dimensions minimales des glaces doivent être de 85' x 185'. Cependant, pour les championnats de section (simple, couple, danse et patinage synchronisé) les dimensions doivent être de minimum 85' x 200'.
- Pour les compétitions exigeant deux glaces, il n'est pas obligatoire que les deux glaces soient situées dans le même bâtiment, mais la distance entre les deux glaces ne devrait pas excéder 15 km.
- Les hôtels, pour l'hébergement des officiels et des bénévoles, doivent être disponibles dans un rayon maximal de 20 minutes en voiture.
- En plus des chambres demandées, il faut prévoir un endroit pour les entraîneurs (ex : chambre des arbitres), et les premiers soins (ex : dans les estrades près de l'entrée des patineurs).
- Il faut également prévoir, si possible, dans un des coins de la glace du même côté que les officiels un espace pour le caméraman et la webdiffusion. Les deux installations doivent être côte à côte.

1.3 Estrade des officiels :

- L'estrade pour les officiels doit avoir une dimension de 55 pieds de long et 6 pieds de large et est située idéalement au centre de la glace sur le banc des joueurs. Un plan précis est fourni par Patinage Québec.

2. RETOMBÉES POUR LE MILIEU HÔTE

Une visibilité provinciale pour le milieu hôte avec les visiteurs présents ainsi que lors de la webdiffusion de l'événement.

Au niveau financier, le comité hôte reçoit un pourcentage des frais d'inscriptions ainsi qu'un montant pour la réception des officiels.

Des retombées économiques pour le milieu hôte avec l'hébergement et les repas des visiteurs et des intervenants de la compétition. Voici les estimations de participation de la dernière saison :

Compétition	Nombre de patineurs	Nombre d'officiels
Championnats québécois d'été	890	100
Souvenir Georges-Éthier / Championnats de sous-section	700	75
Championnats « A » section	430	60
Championnats « B » section + Régionaux de patinage synchronisé	420 Section B 80 équipes de synchro	50 (Section B) 35 (Synchro)
Finale provinciale des Jeux de la Participation	150	20
Finale provinciale STAR / Michel-Proulx	640	60

3. SOUTIEN DE PATINAGE QUÉBEC

Patinage Québec remet au comité organisateur une trousse d'organisation pour les compétitions provinciales et le gestionnaire de compétitions appuie le comité organisateur tout au long du processus.

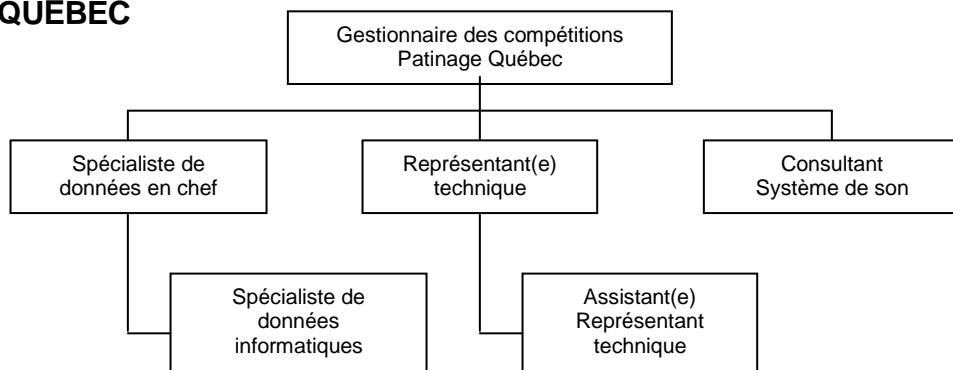
Une visite technique est faite par le gestionnaire de la compétition de Patinage Québec. Au besoin, le représentant technique, le spécialiste de données en chef, le spécialiste de données informatiques, le responsable du réseau informatique et le responsable de la musique peuvent être mis à contribution afin de soutenir le comité organisateur.

Patinage Québec s'occupe de tout le volet technique de la compétition : application des règlements de Patinage Canada, demande de sanction, avis de compétition, gestion des inscriptions, formation des groupes et de l'horaire, assignation des officiels, prêt du matériel CPC, etc.

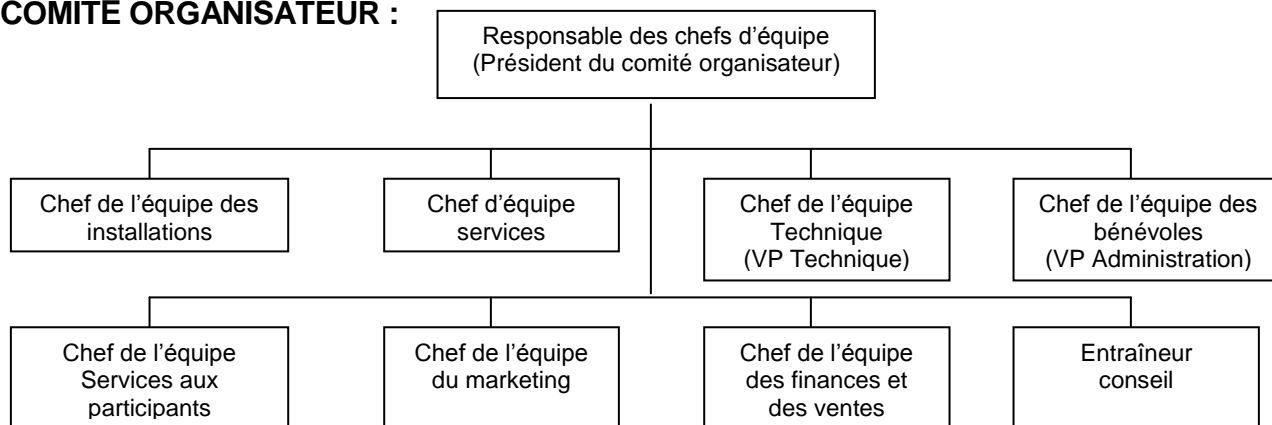
4. ESTIMÉS DES BÉNÉVOLES REQUIS

Le milieu hôte doit prévoir une équipe de bénévoles pour mener le projet. Un guide est disponible avec une description des tâches par poste. Voici l'organigramme du comité organisateur :

PATINAGE QUÉBEC



COMITÉ ORGANISATEUR :





5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Geneviève Dudemaine – Coordonnatrice aux compétitions
514 252-3073, poste 3597 / gdudemaine@patinage.qc.ca